

ANNÉE SCOLAIRE 2025 / 2026



ACCUEIL DU MERCREDI*

*dans la limite des places disponibles

FORMULE ANNUELLE

MERCREDI

- Pour un besoin PERMANENT ET RÉGULIER des familles avec une formule tous les mercredis de l'année (à la demi-journée ou à la journée avec ou sans repas) hors période de vacances scolaires.

> Toute annulation (hors absence justifiée prévue dans le règlement intérieur) sera facturée.

FORMULE PONCTUELLE

MERCREDI

- Pour un besoin PONCTUEL des familles selon les places disponibles.

> Possibilité de réserver directement sur l'espace citoyen (ECP).

RÉPONSES AUX FAMILLES

- La réponse aux familles sera transmise par mail à partir du **12 mai 2025**.
- **En cas de réponse négative**, les familles seront inscrites sur liste d'attente et recontactées par les directeur·trice·s des services péri-éducatifs.

NOUVEAU

- **Une demande de révision de la formule choisie initialement sera possible du 3 au 15 novembre 2025.** Elle sera adressée par mail aux directeur·trice·s des services péri-éducatifs concernés qui en étudieront la faisabilité.

NOUVEAU

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Afin de faciliter les inscriptions aux familles, l'inscription se déroulera en deux temps :

ÉTAPE 1 > INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

La famille devra déposer, **une seule fois en ligne et par enfant**, l'ensemble des pièces justificatives demandées (voir liste ci-dessous). **Cette étape est obligatoire et préalable** à l'accès au formulaire d'inscription aux différentes activités choisies pour un enfant.

Les documents scannés ne doivent pas dépasser **500 Ko/doc** et peuvent être stockés dans la dalle « pièces justificatives » de l'ECP.

ÉTAPE 2 > INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS SELON LA FORMULE CHOISIE

La famille opte pour la formule de son choix (annuelle ou ponctuelle) par enfant.

! **Si vous rencontrez des difficultés dans l'utilisation de l'Espace Citoyen, les directeur·trices vous proposent des permanences sur RDV (voir les interlocuteur·trice·s ci-dessous).**



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- **Dossier d'inscription rentrée 2025-26** à télécharger dans le formulaire sur l'espace citoyen ou sur www.ville-ostwald.fr
- Une photo de l'enfant, au format identité
- Une copie de votre livret de famille (uniquement pour une première inscription)
- Attestation de paiement de la CAF ou de la MSA du mois précédent l'inscription, sur laquelle apparaît le quotient familial
- Attestation de situation des responsables légaux (attestation employeur, France travail, formation...) de moins d'un mois,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois, des deux parents si séparation
- Une copie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile pour l'année scolaire 2025/2026, dès réception
- En cas de séparation : autorité parentale à justifier
- Une attestation vaccinale de moins de 3 mois ou photocopie du carnet de santé
- **Le projet d'accueil individualisé (PAI) si existant**
- Notification MDPH valide sur l'année en cours pour les enfants concernés



VOS INTERLOCUTEURS

> Si votre enfant est scolarisé au **GRUPE SCOLAIRE SOURCES D'O** son service péri-éducatif est :

Oasis « la Palmeraie »

☎ 03 88 66 69 87

✉ oasis-palmeraie@ostwald.fr

> Si votre enfant est scolarisé au **GRUPE SCOLAIRE DU BOHRIE** son service péri-éducatif est :

Oasis « le Bohrie »

☎ 03 88 30 23 00

✉ oasis-bohrie@ostwald.fr

> Si votre enfant est scolarisé au **GRUPE SCOLAIRE DU SCHLOESSEL** son service péri-éducatif est :

Oasis « l'Archipel »

☎ 03 88 39 49 97

✉ oasis-archipel@ostwald.fr

> Si votre enfant est scolarisé à l'école **MATERNELLE JEAN RACINE ÉLÉMENTAIRE JEAN RACINE** son service péri-éducatif est :

Oasis « le Bohrie »

☎ 03 88 30 23 00

✉ oasis-bohrie@ostwald.fr

! **Toute inscription vaut acceptation du règlement en ligne.**



Inscription sur l'ECP : www.espace-citoyens.net/ville-ostwald
Infos complémentaires : www.ville-ostwald.fr